

OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE EUROPÉENNE DE L'ENSEIGNEMENT

André BULBER

Une société moderne exige une éducation performante, dont le fondement doit être culturel : en effet, les connaissances et les techniques évoluent de plus en plus rapidement, les politiques éducatives ont du mal à maîtriser les formations à l'emploi : l'école ne prépare plus à la vie. Les valeurs culturelles, moins périssables deviennent les références essentielles pour les jeunes.

Ceci est très net en Europe : dans tous les pays, il y a du chômage. La durée de la scolarité obligatoire est allongée, de nouveaux problèmes dûs aux migrants et étrangers surgissent, l'échec scolaire est omniprésent. L'échec scolaire est aussi une "question pour l'Europe".

Les arrivées successives d'élèves au niveau du second cycle et l'ampleur prise par la formation continue pour combattre le chômage marquent également la période actuelle. Après les prodigieuses avancées de sciences et techniques, des besoins nouveaux de qualification de haut niveau se manifestent dans tous les emplois. Dans toute l'Europe, on assiste à une prolongation de la scolarité et les entreprises prennent de plus en plus part à la formation continue.

L'Europe est de plus multiculturelle, une richesse à canaliser positivement en essayant de comprendre les divers systèmes culturels et aussi éducatifs, barrage efficace contre la montée des tensions : racisme, xénophobie, etc ... L'école a un rôle fondamental à jouer dans ce domaine en développant la conscience européenne des jeunes qui méconnaissent totalement certains pays européens, leurs cultures, leur système scolaire, leurs institutions.

I.- OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT

Dans tous les pays membres, l'Éducation est la priorité des priorités. Tant mieux ! Cet effort intense en faveur de l'éducation et de la formation est un facteur de lutte contre le chômage. On forme donc un nombre important de scientifiques et de chercheurs et l'élévation du niveau de culture sensibilise l'opinion publique à l'importance de la Science et de la Technologie.

- L'objectif n° 1 de l'Éducation doit être de donner à chaque individu les armes pour se battre sur le marché de l'emploi, préparation à la vie de parent, de citoyen, de responsable, de consommateur.

Développer la conscience européenne et mondiale, permettre aux élèves et aux étudiants de mieux se sentir européens, de mieux faire passer les valeurs de respect

et de solidarité envers les autres nations et cultures en mettant en avant les valeurs clés spécifiquement européennes comme la démocratie, le respect des droits de l'homme, de l'enfant, la justice sociale, la paix et la sécurité, le droit à l'information ainsi que l'équilibre écologique.

- Former des adultes responsables.

Les européens jouissent en effet de privilèges que des millions de personnes leurs envient.

Sur ce plan, il ne faut pas considérer les médias comme des concurrents mais comme des instruments. Le rôle des parents et des éducateurs dans ce domaine c'est aussi d'apprendre aux jeunes à acquérir un sens analytique et un esprit critique vis à vis des médias.

- Poursuivre et étendre les échanges et jumelages.

Cette pédagogie qui rapproche les individus est la plus efficace pour les adultes certes mais aussi pour les élèves.

ERASME - Jumelage et appariements des établissements scolaires.

Compétitions internationales des Mathématiques sans frontières.

Il faudrait donner plus d'ampleur aux échanges d'enseignants, beaucoup moins onéreux que les échanges d'élèves et d'étudiants (où les échanges se produisent surtout dans les disciplines linguistiques).

Création de sections européennes.

Les jumelages communaux existent, mais des villages perdus ou des régions européennes très éloignées en sont exclus (le Conseil de l'Europe communal 6000 communes jumelées - R.F.A. et France viennent en tête).

II.- RÉALISATION

Eveiller la conscience européenne.

La journée de l'Europe : l'École existe. Un thème est retenu par année.

Pour l'année scolaire 1992/1993, les jeunes européens doivent réfléchir sur leur patrimoine culturel, leur destinée commune et les apports de la communauté européenne (voir circulaire distribuée).

Le rôle des enseignants est fondamental et il faudrait introduire la dimension européenne dans les formations initiales et continues des enseignants, ainsi que les études comparatives sur les différents systèmes européens. Peu d'enseignants connaissent les pratiques pédagogiques du voisin!

Les instances supérieures ont également leur rôle à jouer dans ce domaine. Leur intérêt a été manifesté un peu tard (mais mieux vaut tard que jamais).

Dans tous les pays, on permet l'apprentissage de deux langues au long de la scolarité obligatoire. La deuxième, même si elle n'est pas obligatoire le jour de

OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE EUROPÉENNE DE L'ENSEIGNEMENT

l'examen, l'est dans la vie.

Il faut aussi encourager la diversification des langues rares (exemple : grec moderne, danois, etc ...) qui peuvent être choisies comme deuxième langue au Baccalauréat.

Cet apprentissage précoce des langues est expérimenté en France, après avoir été longtemps pratiqué en Alsace pour les enfants des régions d'expression dialectale d'abord, pour les autres élèves ensuite.

But modeste :

- bilinguisme au moins (une deuxième Langue Vivante aussi)
- réticence pour la 3^e (rapport de l'Inspection Générale).

Il est aussi facile de faire participer et de mobiliser les entreprises et le monde non enseignant. Par exemple : sponsoring (Médecin sans Frontières) et sollicitation des parents d'élèves pour accompagner les élèves au cours des jumelages et d'assistance aux voyages, visites des musées, etc ...

Les médias aussi peuvent y contribuer. Par exemple : les émissions pour les enfants "Le marchand de sable", "Sandmännchen", les émissions pour jeunes font acquérir du vocabulaire, "Telekolleg" SWF 3 du vocabulaire scientifique et technique. De même la correspondance scolaire, les journaux et livres pour jeunes, d'où le rôle des bibliothèques, des journées de lecture telle "Fureur de lire", également suivies par les bibliothèques municipales des régions frontalières, mais également celui des C.D.I. avec les ouvrages en langues étrangères ainsi que les livres scientifiques et littéraires de haut niveau dans les Lycées et Lycées Techniques. Encourager les jeunes à devenir des lecteurs actifs et critiques est notre rôle.

Orientations nouvelles des échanges, jumelages et appariements.

Je salue M. Mayr, Président de l'A.G. de Trèves – Les initiatives des pionniers (1981 - Trèves - A.P.M.) basées sur le bénévolat, laissent progressivement la place à une certaine institutionnalisation. Sera-t-elle plus bénéfique? Je ne le pense pas : il faut produire des dossiers, faire des demandes, et on passe à côté de la dimension humaine.

Les appariements associent des établissements scolaires de pays frontaliers, leur statut est réservé à des échanges durables et réciproques.

En France l'Allemagne est notre premier partenaire, puis l'Angleterre.

III.- LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS

Je salue dans la salle les représentants de la S.I.L. (*) : le Dr Bohm, M. Schmitt, M. Mayr. L'I.R.E.M. aussi a fait dès 1968 un travail considérable. J'ai fait partie des premiers formateurs avec M. Silvestre, de Cointet et ce dès 1970, date de la création de l'I.R.E.M. par le regretté professeur Frenkel décédé en 1972.

La notion de formation continue est d'une importance capitale et a pris ces dernières années des développements importants dans tous les pays européens.

(*) Institut de formation des maîtres.

A. BULBER

Les M.A.F.P.E.N. organisent de nombreux stages et favorisent les rencontres et colloques.

Les collègues allemands nous disent brièvement leur organisation.

Au Danemark, le droit à la formation est reconnu depuis longtemps.

Le Portugal, l'Irlande, la Grande-Bretagne sont défavorisés.

En Belgique, elle est obligatoire, en mettant surtout l'accent sur l'informatique, l'introduction des technologies nouvelles, une large place est faite à la didactique des matières, mais aussi au travail en groupe, les relations enseignants-enseignés, une initiation à la recherche pédagogique aussi (l'enseignant doit être un chercheur : statut enseignant = chercheur du Supérieur).

Plus récentes sont les actions École - Entreprises pour une collaboration accrue avec les milieux extérieurs à l'école et aussi l'organisation des Université d'été.

Les I.U.F.M. nouvellement créés assurant la formation pédagogique après la formation académique des stagiaires : savoir et méthode se complètent.

Le projet d'établissement allié à un plan de formation continue est une condition d'efficacité.

Enfin, dans un esprit d'ouverture, favoriser les échanges entre les établissements et surtout inclure dans la formation initiale des enseignants des échanges, stages et visites dans des établissements à l'étranger. Dans ce domaine un gros travail de réflexion reste à faire. Je m'en suis tenu à une interrogation essentielle afin d'appréhender l'école d'aujourd'hui surtout pour préparer celle de demain.

IV.- BIBLIOGRAPHIE

Ecole et cultures en Europe (C.R.D.P.).

L'échec scolaire est-il une fatalité? Une question pour l'Europe (Hatier).

Pour une Europe de l'éducation (Conseil de l'Europe).

L'Europe en marche 1993 (Ministère des Affaires Européennes : 1er Ministre).

Les services d'orientation au Danemark (O.N.I.S.E.P. Oct. 1991).